



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.310

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE À L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES DU RHÔNE ET À L'ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA

Excusés sans pouvoir :

M. Alexandre GALLESE, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services

Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/04/10

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE À L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES DU RHÔNE ET À L'ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La cotisation annuelle à l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône (UM13) rassemble l'adhésion à l'Union des Maires ainsi qu'à l'Association des Maires de France (A.M.F).

L'Union des Maires des Bouches-du-Rhône est une véritable plate-forme de rencontres utiles et constructives dont le principal objectif est d'apporter aide et conseils aux maires du département dans des domaines aussi spécifiques que la Coopération intercommunales, les Finances Locales...

Quant à l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF), elle s'est positionnée comme force de proposition au service du fait urbain et a impulsé avec son " Congrès annuel des Villes " une dimension européenne et a créé quatorze commissions thématiques présidées par les élus membres, acteurs majeurs dans les politiques publiques notamment dans les décisions économiques, sociales ou culturelles prises par les Ministères.

Il semble important que la Ville d'Aix en Provence puisse adhérer, comme les années précédentes, à ces deux structures afin de bénéficier des services de qualité et du réseau d'acteurs locaux spécialisés.

Compte tenu de ce qui vient de vous être exposé, je vous demande Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'adhésion de la Ville d'Aix-en-Provence pour l'année 2010 à l'UM13, ainsi qu'à l'AMGVF, contre versement d'une cotisation ;

- **AUTORISER** le versement d'une cotisation de **21.277,75 €** (vingt et un mille deux cent soixante dix sept euros et soixante quinze centimes) à l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône (UM13), ainsi que la somme de **16.666,92 €** (seize mille six cent soixante six euros et quatre vingt douze centimes) à l'Association des Maires des Grandes Ville de France (AMGVF) ;

- **DIRE** que le montant de **37.974,67 €** (trente sept mille neuf cent soixante quatorze euros et soixante sept centimes) correspondant aux cotisations versées par la Ville à l'UM13 et à l'AMGVF, sera imputé sur la ligne budgétaire 92020 6281 1643 qui présente les disponibilités nécessaires

2010.310 - ADHÉSION DE LA VILLE À L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES DU RHÔNE ET À L'ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE

Présents et représentés	: 51
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**